



DELIBERATION N° 179/2021/CACL

DE LA SEANCE PLENIERE DU VENDREDI 17 DECEMBRE 2021 À 09H00
AU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

PORTANT MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION « SCHEMA DIRECTEUR INTERCOMMUNAL DES USAGES ET SERVICES NUMÉRIQUES »

Nombre de Conseillers en exercice : 49
Nombre de Conseillers Présents : 28
Nombre de Procuration : 05
Date de convocation : mercredi 08 décembre 2021

Nombre de suffrages exprimés : 33
Vote :
Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt et un, le vendredi dix-sept décembre à neuf heures, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), se sont réunis en présentiel et en téléconférence pour la tenue d'une séance plénière au siège social de la CACL, sous la présidence de Monsieur Serge SMOCK.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Gilles ADELSON, 1^{er} Vice-Président - Serge BAFAU, Conseiller - Julner BELIZAIRE - Ruth BIDIOU-CEPRIKA (Visio) - Pascal BRIQUET - Daniel CASTOR - Louis-Mike CALUMEY - Jean-Philippe CHAMBRIER - Kenny CHEN-TUNG - Claire CHINON - Xavier CLERVAUX - Yahya DAOUDI - Corine DIMANCHE – Elaine JEAN - Farah KHAN, 7^{ème} Vice-Présidente - Patrick LECANTE, 4^{ème} Vice-Président - Yolande MILZINCK-CINCINAT - Sandrine JACQUES-GAÏL - Roland LOE-MIE, 1^{er} Membre du Bureau - Hélène PAUL - Claude PLENET, 3^{ème} Vice-Président - Stéphanie PREVOT BOULARD, 3^{ème} Membre du Bureau - Anne-Michèle ROBINSON, 6^{ème} Vice-Présidente - Hélène SERVIUS - Rolande SILEBER - Serge SMOCK, Président - Eliodore TORVIC - Patricia VICTOR

ÉTAIENT ABSENTS REPRESENTES : Dominique BERTON → **Procuration** à Patricia VICTOR - Albanie CIPPE, 9^{ème} Vice-Présidente → **Procuration** à Anne-Michèle ROBINSON - Thierry ELIBOX, 8^{ème} Vice-Président → **Procuration** à Yolande MILZINCK-CINCINAT - Phong LY, 5^{ème} Vice-Président → **Procuration** à Patrick LECANTE - Sandra TROCHIMARA, 2^{ème} Vice-Présidente → **Procuration** à Serge SMOCK

ÉTAIENT ABSENTS : Monique AZER - Jean-Victor CASTOR - Liser CLIFFORD - Eugène EPAILLY - Seedna DELAR - Christian FAUBERT - Serge FELIX - Teed GASPARD - Nestor GOVINDIN - Chester LEONCE - Mickaël MANCEE - Tineffa NAISSO - Marie-Laure PHINERA-HORTH - Axel RINO - Magali ROBO-CASSILDE, 2^{ème} Membre du Bureau - Corinne SIGER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Rolande SILEBER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5211-6 et suivants ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

Vu la délibération N° 117/2016/CACL du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

Vu la délibération N° 73 du 28 avril 2021 portant validation de l'opération « Schéma Directeur Intercommunal des Usages et Services Numérique (SDUSN) » et son plan de financement ;

Considérant qu'au travers de sa politique d'inclusion numérique, la CACL souhaite réduire la fracture numérique et ainsi permettre au maximum d'utilisateurs de bénéficier des services publics en ligne afin de garantir l'accès aux droits ;

Considérant que les objectifs poursuivis au travers de ce futur schéma directeur sont donc de mettre en œuvre de nouveaux services numériques aux usagers et agents, de favoriser la montée en compétence de la population, d'accompagner les porteurs de projets, de renforcer l'offre de médiation ;

Considérant que le plafonnement de la subvention demandé ainsi que les réponses au marché CACL-DINSI-2021-01 « ELABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR DES USAGES ET SERVICES NUMÉRIQUES » obligent la CACL à revoir le plan de financement.

Entendu l'avis favorable de la Commission innovation numérique du mercredi 01 Décembre 2021 ;

Entendu l'avis favorable de la Commission « Finances/Fiscalité » le lundi 13 décembre 2021 ;

Entendu l'avis favorable du Bureau du lundi 15 Décembre 2021 ;

Entendu le **Rapport N° 179/2021/CACL** relatif à la modification du plan de financement de l'opération « schéma directeur intercommunal des usages et services numériques ».

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

DONNE ACTE au Président de son **Rapport N° 179/2021/CACL** relatif à la modification du plan de financement de l'opération « schéma directeur intercommunal des usages et services numériques ».

APPROUVE le coût global de cette opération de 150 000 € et le nouveau plan de financement suivant :

CACL	67 %	100 000 €
Etat	33 %	50 000 €
<hr/>		
Total	100 %	150 000 €

AUTORISE le Président à solliciter les différents partenaires institutionnels, pour le financement de cette opération, et à procéder aux inscriptions budgétaires correspondantes.

AUTORISE le Président sur ces bases, à solliciter les partenaires institutionnels et à signer tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la conduite de cette opération et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires au règlement de cette affaire.

Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Cayenne sis 7 Rue Victor Schœlcher – 97300 Cayenne dans un délai de deux mois suivant sa publication ou son affichage.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,
Le vendredi 17 Décembre 2021

POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

Serge SMOCK